



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

réductions d'impôt

Question écrite n° 112908

Texte de la question

M. Paul-Henri Cugnenc attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la situation d'un médecin retraité qui, ayant été amené à donner des soins, a contracté comme il se doit une assurance RCP. Il souhaitait pouvoir déduire le montant de la prime de ses revenus, ce qui lui a été refusé par son inspecteur des impôts, au motif qu'il n'a plus d'activité professionnelle donc plus de revenus professionnels. Il regrette cet état de fait qu'il souhaiterait voir évoluer. Il lui demande de bien vouloir lui préciser ses intentions en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Paul-Henri Cugnenc](#)

Circonscription : Hérault (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 112908

Rubrique : Impôt sur le revenu

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 décembre 2006, page 12865